

Pouvez-vous vous les faire  
rembourser à titre d'orthèses?



OUI     NON

L'utilisation abusive des garanties n'est pas toujours évidente. Connaître les dépenses admissibles peut vous aider à vous protéger et à protéger vos garanties.

Découvrez comment à [manuvie.ca/protegez](https://manuvie.ca/protegez).

 **Manuvie**